

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente
 M. LUC LACHARITÉ, commissaire
 M. ALAIN DUHAMEL, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DU COMPLEXE MUNICIPAL DE SOCCER - CESM**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 5 juin, 19 h
Loisirs communautaires Saint-Michel
7110, 8^e avenue

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 5 JUIN 2012 1
MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. CLAUDE BRICAULT 3
Mme SANDRA SIMBERT 10
M. STÉPHANE CLEMENTONI 18
M. ÉTIENNE PELISSIER 31

RECTIFICATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL 45

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :

5

Mesdames, Messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette séance de consultation sur le *Projet de complexe municipal de soccer* projeté par la Ville de Montréal, en bordure de la rue Papineau, sur une partie du Complexe environnemental Saint-Michel.

10

Je salue également les représentants de la Ville de Montréal qui sont venus assister à cette soirée et qui, à la fin, après la pause, pourront apporter des informations complémentaires ou rectifier certains faits entendus lors des audiences, et je salue également la présence du secrétaire général de l'Office, monsieur Luc Doray, qui est avec nous dans la salle ce soir.

15

Mon nom est Irène Cinq-Mars, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal depuis trois ans. J'étais, jusqu'à récemment, professeure titulaire à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, et c'est la présidente de l'Office, madame Roy, qui m'a confié la responsabilité de présider cette commission.

20

Je suis secondée par deux commissaires d'expérience, monsieur Luc Lacharité, à votre droite, qui a été gestionnaire au sein de nombreuses organisations privées et publiques; et monsieur Alain Duhamel, à votre gauche, journaliste indépendant.

25

Nous sommes appuyés dans nos travaux par monsieur Richard Brunelle, qui est également à la table, à votre gauche, secrétaire de cette commission. À la table d'accueil, quand vous êtes entrés dans la salle, permettez-moi aussi de vous présenter madame Gabrielle Tremblay et monsieur Jimmy Paquet-Cormier, qui s'occupe de la logistique.

30 La première partie de la consultation a eu lieu le 14 mai dernier et c'était la séance d'information. La deuxième partie de la consultation débute maintenant, et comme vous le savez, les séances de consultation ont pour but de vous permettre d'exprimer votre opinion sur le projet qui est devant nous, d'émettre vos commentaires, de nous faire part de vos analyses.

35 La séance de ce soir va se dérouler de la façon suivante : j'appellerai à tour de rôle les personnes qui ont fait part de leur intention de présenter leur point de vue sur le projet oralement. Donc, il y a trois personnes qui se sont inscrites et je vais les appeler à tour de rôle. Pour chacune des présentations, ces personnes disposent de 20 minutes ou moins, si vous le désirez, pour exposer ou résumer leur opinion et pour répondre à nos questions. Parce que les commissaires ont souvent, en écoutant les personnes, des questions à leur poser. C'est donc
40 dire qu'en tout, ça devrait prendre... enfin, on s'attend à ce que les présentations durent à peu près 15 minutes et que l'ensemble dure 20 minutes. Je pense que je n'ai pas été très claire la première fois, dans ma première phrase.

45 Compte tenu du petit nombre de présentations ce soir, nous n'aurons pas de sténotypiste, comme c'est la coutume. La transcription des propos sera effectuée à partir des enregistrements, donc les présentations sont bel et bien enregistrées et leur mise en ligne devrait avoir lieu à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine. C'est monsieur Guy Legendre, à votre droite, qui s'occupe de la sonorisation.

50 Bon. Nous verrons le temps que nous prendrons pour entendre les présentations et échanger avec les intervenants. Si tout cela se termine avant 20 h 30, bon, il est possible qu'on puisse aussi demander aux intervenants de la Ville de rectifier, au besoin, sinon nous prendrons une pause vers 20 h 30 et immédiatement après, les représentants de la Ville pourront venir
55 rectifier les faits.

Alors, on verra, tout va dépendre de la longueur des présentations, à quelle heure se terminera la soirée. Nous verrons.

60 Alors, notre mandat, je le rappelle, porte sur deux projets de règlement qui permettraient la réalisation du complexe de soccer. Nous devons formuler des recommandations sur ce dossier et nous le ferons à partir des enjeux que vous allez soulever et des préoccupations que vous allez exprimer.

65 Nous allons également tenir compte de vos recommandations et c'est à partir de tous ces éléments que notre analyse s'effectuera.

 Alors la parole est maintenant à vous et j'appelle ici en avant, monsieur Claude Bricault.
70 Bonsoir, Monsieur Bricault.

M. CLAUDE BRICAULT :

 Bonsoir! Alors, bonsoir tout le monde.

75 **LA PRÉSIDENTE :**

 Bonsoir, Monsieur. Alors, je tiens l'horaire. J'ai ma petite montre.

M. CLAUDE BRICAULT :

80 Ah, non. Ça ne sera vraiment pas long.

LA PRÉSIDENTE :

85 Que mon collègue m'a gentiment passée.

M. CLAUDE BRICAULT :

90 Moi, je voudrais éclairer cette assemblée sur le fait que Saint-Michel, c'est souvent le quartier à débarras de la Ville de Montréal. On a juste à penser, historiquement, les 40 millions

de tonnes de vidanges qu'il y a eu dans Saint-Michel, le plus gros dépôt à neige qu'il y a à Montréal à peu près, la fourrière municipale dernièrement, et j'en passe, et j'en passe. Mais pour ce qui nous concerne, on dirait que Saint-Michel sert de débarras puis à titre d'exemple, on va prendre le TAZ que vous connaissez sûrement.

95

Le maire de Montréal fit la promesse de le relocaliser, après son éviction du Centre, excusez, du Palais du commerce qui devait faire place à la Grande bibliothèque, projet fort louable de le relocaliser à Saint-Michel. Mais qu'en était-il, à cette époque, des aspirations et des attentes et des besoins des résidents du quartier de Saint-Michel?

100

À cette époque, ils attendaient depuis plus de 25 ans, la venue d'un gros centre communautaire, culturel et sportif. Les citoyens n'ont jamais voulu d'un TAZ. Mais la Ville en a payé un puis elle l'a payé même plutôt deux fois qu'une. Les citoyens attendent toujours leur centre communautaire, culturel et sportif.

105

Aujourd'hui, après des années de revendications, rencontres et pression, les citoyens, comme je disais, attendent toujours leur centre. Et ce, malgré le fait qu'on a réussi à avoir une entente avec le gouvernement du Québec où il est prêt à en payer 50 %. Il y en a déjà la moitié de garantie.

110

En effet, suite à un travail acharné des organismes, citoyens et entreprises du quartier, ainsi que du député de Viau, monsieur Emmanuel Dubeau, comme je le disais, une entente a été signée il y a plus de six mois. Pourtant, la population attend toujours. Pourquoi elle attend toujours? Elle attend faute d'argent. Car, faute d'argent, l'arrondissement Villeray - Saint-Michel-Parc - Extension, qui est un des arrondissements les plus démunis de Montréal, tant dans sa population que dans les revenus qu'il reçoit de la ville-centre, il n'a pas les moyens financiers de payer le 50 % qu'il reste. Qu'à cela ne tienne, l'Arrondissement a demandé 25 % de ce montant-là, en disant : je vais payer le 25 %. On attend toujours la somme nécessaire.

115

120

Aujourd'hui, il est question de l'implantation d'un complexe de soccer à Saint-Michel. Je veux juste souligner que tout comme le TAZ, les citoyens de Saint-Michel n'en ont jamais voulu

125 de ce complexe de soccer là. Ils l'ont jamais demandé, tout comme ils n'ont jamais demandé le TAZ. Puis je veux également souligner que la Ville de Montréal répond uniquement à ses préoccupations régionales en matière de services pour les organisations de soccer montréalaises.

130 C'est un projet acceptable, dans le fond. On ne peut pas être contre la vertu. Mais pour que ce soit véritablement acceptable socialement pour les gens de Saint-Michel, il faudrait que la Ville de Montréal, pour une fois, écoute ses besoins et ses attentes – les besoins et attentes des citoyens et résidents du quartier de Saint-Michel – en commençant par octroyer à l'Arrondissement les sommes nécessaires pour la réalisation du centre communautaire, culturel et sportif, qui attend depuis maintenant plus de 35 ans, mais également, et surtout, que la Ville de Montréal change de site pour son projet de centre de compostage qu'elle veut installer tout près de votre super complexe.

135 Alors, comme le mentionne la coalition « Non à l'usine de compostage à Saint-Michel », réunissant citoyens, organismes et entreprises, dont le journal Saint-Michel fait partie, une telle usine est incompatible avec la transformation prochaine de l'ancienne carrière en parc urbain. Ça va être le deuxième plus grand parc, en 2020, après le mont Royal. On veut y faire une usine de compostage qui risque de dégager des odeurs nauséabondes.

145 Aux consultations publiques qu'il y a eu ici même sur ce projet-là, la Ville de Montréal ne pouvait pas nous dire quelle technologie elle avait choisie encore, mais elle nous disait que ça ne sentait rien. Je voudrais juste vous rappeler qu'à l'époque des vidanges, le site respectait toutes les normes gouvernementales, au complet, mais ils étaient quand même obligés de déverser du parfum sur les vidanges pour ne pas que ça sente. Ça fait que quand on n'a pas choisi la technologie, quand on ne sait pas c'est quoi puis qu'on nous dit que ça ne sentira pas, on a un peu de difficulté à comprendre.

150 Puis encore à ce jour, avec les discussions que j'ai eues avec monsieur Alan DeSousa dernièrement, ils n'ont pas été capables de nous dire laquelle était choisie.

155 Alors, il faudrait vraiment qu'ils mettent ça ailleurs. Mais tout ça, c'est aussi incompatible avec un super complexe de soccer comme vous voulez le réaliser, où les jeunes seront appelés non seulement à jouer à l'intérieur, mais à jouer également à l'extérieur, avec le risque d'être importunés par ces odeurs nauséabondes dégagées par le centre de compostage.

160 Il ne faudrait surtout pas que le plus gros complexe de soccer à Montréal, après le Stade Sapputo, devienne le stade « où ça pue trop ».

165 Alors, je crois donc que l'Office de consultation de Montréal devrait recommander à la Ville de Montréal de revoir son projet d'implantation de l'usine de compostage. Je vous ferais remarquer que sur les quatre sites qui sont prévus à Montréal, le seul site où il se fait en zone résidentielle, pour le centre de compostage, c'est dans le futur parc. Ils vont être obligés de demander une dérogation au gouvernement parce qu'ils ne respectent pas les normes de 250 mètres pour un tel type d'usine.

170 Et puis de garantir le développement aussi. Tout ça, afin de garantir le développement récréatif, sportif, tel que le TAZ, le complexe de soccer puis le parc en devenir. Je crois que tout ça permettrait que ça se réalise dans un environnement et un air de qualité auquel les citoyens et citoyennes de Saint-Michel sont en droit de s'attendre.

175 Forcément, j'appuie donc la venue d'une nouvelle installation sportive, mais avec un bémol. Le bémol suivant : que la Ville de Montréal soit, pour une fois, à l'écoute et réponde aux attentes des citoyens du quartier.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

180 Merci beaucoup, Monsieur Bricault. Votre dernière intervention répond à la première question que je voulais vous poser. Je vais la reformuler pour être bien sûre que j'ai bien compris : vous êtes d'accord avec le centre?

M. CLAUDE BRICAULT :

185

Je suis d'accord avec le projet du centre.

LA PRÉSIDENTE :

190

Mais vous y mettez des conditions, c'est-à-dire qu'on n'oublie pas non plus votre centre culturel et sportif communautaire.

M. CLAUDE BRICAULT :

195

Puis qu'on déménage le site qui vient, qui est incompatible...

LA PRÉSIDENTE :

200

Et qu'on déménage le centre de compostage.

M. CLAUDE BRICAULT :

205

Le site de compostage, qui est aussi non seulement incompatible avec le futur parc, mais incompatible avec le TAZ où des jeunes vont être appelés à jouer à l'extérieur, avec le complexe de soccer où on ne voudrait pas que ça devienne « où ça pue trop », comme je disais tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

210

Parfait. Pouvez-vous nous en dire un petit peu plus sur la programmation de ce centre culturel sportif communautaire, qu'est-ce que ça comprend?

M. CLAUDE BRICAULT :

215 Bien, qu'est-ce que ça comprend. Ça comprend des salles multiservices pour les organismes communautaires, ça comprend une partie de locaux pour les organismes communautaires, puis ça comprend aussi des salles de gymnase.

220 Il y a une entente qui a été faite entre l'Arrondissement puis la CSDM pour réaliser le projet sur les terrains, un des terrains qui appartient à la CSDM, qui serait en lien avec l'école Louis-Joseph Papineau. Les jeunes pourraient se servir des installations le jour, puis le soir, ça pourrait être les résidents du quartier.

225 Je vous dirais que notre projet qui était gros de même, l'Arrondissement n'ayant pas d'argent, on l'a mis gros de même puis là, bien, on se demande si on va en avoir un, un jour.

230 Je pense que Saint-Michel – le Journal, il fête son 50e anniversaire cette année, moi, ça fait 34 ans que je suis là, c'est une affaire familiale, alors j'ai toujours vécu à Saint-Michel avec son histoire –, depuis 1968, à part l'aréna qu'ils ont agrandi, trouvez-moi un seul investissement de la ville-centre dans Saint-Michel, à part nous amener le centre de tri et d'élimination des déchets qui, à l'époque, s'appelait le Centre temporaire de tri et d'élimination des déchets. La seule chose qui a été temporaire, c'est le mot « temporaire » dans le nom. On a eu les vidanges... là, on récupère le papier puis le cannage.

235 Là, ils parlent du compost, ils veulent l'envoyer encore à Saint-Michel. Saint-Michel, son historique de vidanges, elle est tannée de l'avoir. Il y a un chantier de revitalisation urbaine et sociale qui se fait dans le quartier, et le complexe de soccer s'inscrit très bien là-dedans. Très bien avec le futur parc. Mais je pense que comme commissaires, vous devriez vous pencher puis regarder le projet de compostage qui se fait dans un environnement, dans un secteur résidentiel qui est incompatible avec votre projet.

240

LA PRÉSIDENTE :

245 À proximité. J'ai une autre question, toujours concernant les liens entre le centre culturel et le centre de soccer éventuel. Il me semble, dans la programmation du centre de soccer, il y aura aussi des salles polyvalentes, quelques salles. Enfin, peut-être que la Ville pourra rectifier si je me trompe, mais ce que je veux savoir...

M. CLAUDE BRICAULT :

250 Madame, les citoyens de Saint-Michel, pour se rendre, les citoyens de Saint-Michel, pour se rendre au centre de soccer, vont être obligés de prendre deux, trois autobus, là.

LA PRÉSIDENTE :

255 O.K., problème d'accessibilité.

M. CLAUDE BRICAULT :

260 Le complexe, on ne le veut pas sur Papineau, là. C'est pas là qu'il est prévu. Il faut qu'il soit accessible aux résidents de Saint-Michel.

LA PRÉSIDENTE :

265 Accessible dans le sens concret, d'accessibilité. O.K., d'accord. Pas seulement au niveau de la programmation. Ça, c'est déjà plus clair. Bien, je vous remercie.

M. CLAUDE BRICAULT :

270 C'est moi qui vous remercie pour votre écoute. Bonne soirée.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Monsieur. Bonsoir. Madame Simbert?

275 **Mme SANDRA SIMBERT :**

Alors, bonsoir à tous, Messieurs et Madame les commissaires, à mes concitoyens, aux gestionnaires et fonctionnaires de la Ville de Montréal. Donc, si vous me permettez, je vais juste installer ma présentation PowerPoint parce que moi, je présente un commentaire verbal, sans mémoire écrit.

280

LA PRÉSIDENTE :

Si vous avez besoin d'aide, nos collègues sont là pour le faire. Voilà.

285

Mme SANDRA SIMBERT :

Donc, moi aussi, je vais me « timer », comme on dit en bon français. Donc, moi, j'ai présenté, je vais vous présenter mes réflexions et mes commentaires comme suit. Il y a cinq parties clé à ma présentation : la première c'est qui je suis, pourquoi c'est pertinent que je présente; ensuite, je vais parler un peu de ma réflexion sur trois points principaux du Plan local de développement durable de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension; je vais suivre avec six points de réflexion et de suggestion. Et ensuite, je vais conclure avec une célébration du sport.

290

295

Donc ça, c'est le plan de la présentation comme je viens de l'énoncer. Pour me préparer, j'ai consulté les documents de l'Office de consultation publique, j'ai fait aussi une recherche Internet sur la ville de design, vu que Montréal est très fière de ce statut durement gagné, et j'ai aussi brièvement regardé le Plan d'urbanisme de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension et le règlement d'urbanisme qui s'applique à ce projet. Et, bien sûr, j'ai regardé le projet et tous les documents pertinents au projet.

300

J'ai aussi fait une lecture rapide de tous les critères, pour le concours d'architecture, qui s'appliquaient à ce projet.

305 Donc, qui suis-je? Mon nom est Sandra Simbert, je suis née à Montréal. Donc, comme je dis souvent à mes touristes dans un anglais « proud Montrealer » parce que Montréal est la plus belle, magnifique ville du monde avec le meilleur et le pire, puisqu'on connaît le meilleur et le pire de Montréal. Je suis résidente d'Ahunatic - Cartierville depuis 1986, mais j'ai aussi une histoire avec l'arrondissement Saint-Michel – Villeray - Parc-Extension puisque j'y ai fait mes études
310 secondaires et que j'y ai habité deux ans. Depuis 1986, je suis une très passionnée amatrice de sport. Tous les gens qui me connaissent un peu le savent.

 Et du côté académique et professionnel, au niveau du premier cycle universitaire, j'ai
315 terminé des formations connexes à ce projet, c'est-à-dire premier cycle universitaire en récréologie, sens du loisir, premier cycle universitaire en études urbaines, donc en urbanisme. Avec la vocation de la jeunesse de ce site, pendant mes temps libres – je suis passionnée de la jeunesse – pendant dix ans de ma vie, j'ai consacré mes temps libres à la relève entre 6 et 25 ans, que ce soit comme grande soeur, que ce soit comme bénévole interculturelle, que ce soit
320 bénévole artistique sportif, que ce soit comme conseillère académicoprofessionnelle ou seulement comme confidente – parce qu'il y a des choses qu'on ne dit pas aux parents, mais qu'on dit aux gens comme moi qui, comme je me définissais, étaient complémentaires à l'éducation de ces jeunes.

 Un autre type de bénévolat qui me tient à coeur, c'est tout ce qui est intergénérationnel,
325 l'alliage de plusieurs générations. Donc c'est à ces titres que je me prononce ce soir.

 Donc, le document qui a vraiment guidé, qui a été une ligne directrice dans ma réflexion, parce que je pense que je ne vous propose que des réflexions, et vous déciderez comment c'est pertinent, c'est vraiment le Plan local de développement durable de l'Arrondissement. Il y a trois
330 éléments qui sont vraiment venus me chercher dans l'attention et mes intérêts, que ce soit personnels et professionnels, les pages 13 et 22 de ce document, c'est-à-dire l'offre sportive estivale et hivernale – je mets l'accent sur estivale et hivernale – la page 13, c'est la vie culturelle,

mais je mets l'accent sur l'art public; et la page 19 sur les critères d'efficacité énergétique comme LEED, puisque c'est un élément fort du complexe de soccer.

335

Donc, je vous ai parlé des six points de réflexion et suggestion que ça a nourri chez moi, donc voilà les six points. Brièvement, je les énonce et je vais les détailler plus tard : premièrement, il y a la promotion et l'identité du projet; la clientèle visée, donc une approche pluraliste, c'est ce que je propose; les attributs du soccer, la mise en valeur de ces attributs; 340 l'approche quatre saisons; la construction LEED, comment l'utiliser et la bonifier à travers ce projet; et l'art public, comme un outil de médiation et comme créatrice de ponts.

345

Donc, mon point 1, la promotion et l'identité du projet. Après avoir regardé les documents qui sont très, très bien faits, quelle que soit la source, je me suis demandé une question très simple : quand on parle de football, parce qu'on interchange football-soccer, je me suis dit, est-ce qu'on parle de soccer? Si on parle de soccer, c'est très bien énoncé et très bien présenté; si on parle de football, de quel football on parle? Du football nord-américain ou le football international qui est, en fait, le soccer?

350

Donc si le football est manquant, le football nord-américain, je propose que le bel effort de présentation et d'identification soit aussi fait pour le football nord-américain, si c'est visé par le projet, que ce soit dans le titre du projet, le concept de design, la documentation, et cetera.

355

Le deuxième point de réflexion c'est l'approche pluraliste. Je pense qu'on a très bien visé quand on vise les jeunes. Je dis souvent, avec mes dix ans de bénévolat auprès d'eux, les jeunes de tous territoires, c'est le trésor le plus précieux d'un territoire. Mais ces jeunes, je crois qu'ils ont la richesse de côtoyer diverses générations et je pense qu'il est important de penser comment ce complexe pourrait servir le soccer et différentes typologies de personnes à travers les âges, à travers les générations, à travers les classes socioéconomiques. On sait que le soccer est capable de faire ces ponts-là. Et les différentes langues française et anglaise, qui sont souvent quelque chose d'identitaire, mais qui peut être un alliage et Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension peut aider même les gens à apprendre d'autres langues puisque c'est un quartier multiculturel. 360

365 Le troisième point, c'est les attributs du soccer. Et je pense, j'ai assisté à la présentation du 14 mai, c'est très mis en valeur, je ne fais que répéter ce qui a été déjà dit de différentes façons : le soccer est un point commun à travers le monde, c'est rassembleur, mobilisateur, convivial, festif et accessible. Donc, mettre de l'avant tous ces attributs-là de façon concrète, et dans le fonctionnement et dans la construction, serait quelque chose à considérer.

370 Mon quatrième point est par rapport à l'approche quatre saisons. Vu que le projet a deux éléments, le côté externe et interne, je pense qu'à Montréal, on est très fort sur le côté interne, à quatre saisons. On est bon pour rouler des événements à l'interne, vu que la majorité du temps, on n'a pas la saison estivale. Donc, ce serait à consolider, ça. Mais le côté hivernal, je pense que le complexe de soccer ou de football pourrait devenir un modèle sur la valorisation de nos espaces extérieurs.

375 Comme quelqu'un qui est formé en loisir et récréologie, je constate que nos espaces verts extérieurs sont sous-utilisés. Donc, ce serait un prétexte pour penser comment on pourrait donner une impulsion à la valorisation de tous nos plateaux sportifs extérieurs.

380 Mon cinquième point, c'est la certification LEED et je salue le travail des experts qui amène un niveau élevé de cette certification. Ce que je propose c'est qu'à toutes les phases du projet, on utilise LEED comme – et le bâtiment et le site et les phases de construction – comme un outil éducatif et promotionnel, puisque le site a déjà cette vocation de promotion et d'éducation au point de vue de l'environnement.

385 Il y a quatre éléments du projet que je pense qui sont très propices à la vulgarisation environnementale : les matériaux, le verre et le bois, la gestion des eaux pluviales – donc, sensibiliser par rapport à la qualité de l'eau et la quantité d'eau utilisée ou recyclée – le toit vert, parce que c'est quelque chose qui est facile à comprendre et il y a un côté d'émerveillement aussi, et la lumière naturelle. La valorisation de cet aspect de la nature qui nous est accessible et qui a des bienfaits.

395 Mon dernier élément de réflexion et de suggestion, j'en ai déjà parlé dans mon intervention du 14 mai, c'est l'art public. Et ensuite, j'ai eu une conversation informelle avec l'architecte qui m'a confirmé que l'art public serait intérieur

400 Je crois que l'art, dans toutes ses formes, est toujours un tissu entre les esprits, entre les âmes, entre les humains. On pourrait utiliser cet art public pour créer... comme outil de médiation, puisque c'est déjà une vision et une approche de la Ville de Montréal. Donc, ce que je propose seulement, ce serait des ponts entre quoi? Des ponts entre l'art et le sport, le sport avec le complexe, l'art avec tout l'art du cirque qui est représenté sur le site, ce serait le pont entre l'écologie bâtie, qui serait incarnée par ce complexe sportif, et l'écologie non bâtie, vu que c'est un endroit où il y a des arbres, où il y a d'autres éléments qui rappellent que c'est un site de 405 valorisation écologique, et des ponts entre différentes échelles : l'échelle du bâtiment, l'échelle du site, l'échelle du quartier et l'échelle avec l'environnement autour et l'échelle de la Ville puisque le complexe environnemental est un équipement urbain.

410 Donc, je termine avec la célébration du soccer. Donc, puisque ma question c'est : est-ce que c'est football international ou football nord-américain, j'ai trouvé deux photos pour célébrer et l'un et l'autre ou l'un ou l'autre. Et pour faire un clin d'œil au plus grand, à la plus grande célébration de soccer mondiale, je vous propose quelques secondes de célébrations musicales. Et avant ça, rapidement, je vous montre la liste des documents consultés pour ma présentation. 415 Donc, merci de votre attention.

Ah, vous n'avez pas WiFi? Alors, je peux vous faire une description du vidéo. C'est un de mes vidéos préférés. Quand je planche sur un projet, soit en urbanisme ou en estimation, c'est ce que j'écoute à répétition. C'est le chant, un des chants thèmes de la FIFA 2010. Merci.

420 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous pourrons l'écouter. On aura l'adresse sur le site de l'OCPM. Alors, voulez-vous rester assise quelques minutes? Merci pour votre présentation très bien structurée, très claire. Nous avons quitté votre prédécesseur avec la notion d'accessibilité des usagers locaux, mettons.

425 Avez-vous un point de vue là-dessus à nous exprimer? Avez-vous des préoccupations sur cette
question de l'accessibilité réelle des gens au centre de soccer? Des gens de l'arrondissement,
j'entends.

Mme SANDRA SIMBERT :

430

Ce que j'ai compris de mon prédécesseur, c'est que l'accessibilité, il parlait de
l'accessibilité en termes de coût, si j'ai bien compris, ou l'accessibilité physique?

LA PRÉSIDENTE :

435

Accessibilité physique.

Mme SANDRA SIMBERT :

440

Physique. Je ne me suis pas penchée sur cet aspect parce que j'avais compris que
c'était bien géré par les experts, tout le plan de circulation, comment amener les jeunes là avec
autobus, les accès, les stationnements et tout ça. Donc, ce n'était pas un élément du projet qui
m'avait interpellée.

445

LA PRÉSIDENTE :

450

L'autre question, ça concerne l'utilisation du site, des parcs l'hiver. Vous avez mentionné
que c'était important que Montréal, que les parcs de Montréal soient davantage utilisés qu'ils ne
le sont. On a ici un projet qui a prévu avoir, à l'intérieur de son bâtiment – et c'est une des
particularités, une des caractéristiques distinctives du projet – des plateaux intérieurs. Qu'est-ce
que vous auriez à proposer pour l'utilisation de ce site-là et des environnements l'hiver?

Mme SANDRA SIMBERT :

455 Bien, moi, je vais vous partager une réflexion. Je me demande toujours qu'est-ce qui
amène les gens à sortir à l'extérieur pour faire du ski, pour faire de la raquette, pour faire de la
motoneige, tandis qu'on a des parcs qu'on n'utilise pas à Montréal. Donc, c'est un peu cette
question que... moi, personnellement, je vais faire des pique-niques l'hiver, mais je peux vous
460 dire qu'il n'y a pas a beaucoup de monde avec moi l'hiver. Il y a les écureuils. Mais il n'y en a pas
beaucoup qui vont braver l'hiver dans leur quartier pour s'offrir un temps de loisir juste à deux
pas de chez eux. Vous comprenez?

Donc, moi, je l'incarne par moi-même, mais je passe pour quelqu'un de spécial.

465 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est une réflexion générale, vous n'avez pas d'idée précise sur la manière dont le
site sur lequel s'installe le complexe de soccer pourrait être mis en valeur l'hiver?

470 **Mme SANDRA SIMBERT :**

Moi, je vous dirais que personnellement, je suis dans cette réflexion et je visite certains
parcs l'hiver et je m'offre le luxe de faire un pique-nique. Et juste voir la réaction des gens autour,
c'est juste faire un pique-nique dans un parc, c'est une petite révolution, là, l'hiver. Donc, c'est
475 d'identifier quels sont les mécanismes ou les perceptions ou les habitudes comportementales qui
font que les gens ne font pas le même effort que pour aller à l'extérieur.

LA PRÉSIDENTE :

480 D'accord. Merci.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

485 Juste une précision, Madame. Vous avez aussi énoncé l'idée de faire de cette installation-là un établissement propice à la vulgarisation environnementale. Vous songez à quoi, un programme éducatif environnement qui prendrait pour objet cet immeuble-là?

Mme SANDRA SIMBERT :

490 Ce que je voulais – je peux clarifier, peut-être que je n'ai pas été claire –, mais dans toute la mise en œuvre de ce projet, ça peut devenir en parallèle à la construction, la mise en place, un projet d'éducation et de promotion environnementale, que ce soit par le chantier, que ce soit par la mise en place, que ce soit par la gestion, c'est un peu dans cette optique que je me prononçais.

495

LA PRÉSIDENTE :

Avez-vous des questions?

500 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Oui. Si vous permettez, est-ce que vous mettez, quand vous mettez en parallèle le football américain et le soccer, est-ce que vous les mettez en opposition? Je ne saisis pas très bien. Pouvez-vous expliquer un peu l'esprit de cette...

505

Mme SANDRA SIMBERT :

510 Bien, je vous partage, au fait, une question que j'avais. Parce que quand on a présenté le projet, il y a certaines personnes qui l'appelaient complexe de football et d'autres qui l'appelaient complexe de soccer. Mais dans toute votre documentation, c'est complexe de soccer. Donc, je me suis dit, mais même moi, à un moment donné, à force de consulter, d'entendre l'information puis de la lire, est-ce qu'on parle de football, soccer international ou football nord-américain? Je

515 ne pense pas qu'il faudrait les opposer, je pense qu'il y a de la place pour tous types de sports, parce qu'il y a les bienfaits pour tous. Donc non, ce n'est pas une opposition un ou l'autre, c'est une précision que je demandais ou que j'encourageais.

LA PRÉSIDENTE :

520 Bien, merci beaucoup, Madame. Bonne soirée.

Mme SANDRA SIMBERT :

Merci.

525 **LA PRÉSIDENTE :**

J'invite maintenant monsieur Stéphane Clementoni. Bonsoir, Monsieur, si vous voulez vous avancer et vous présenter.

530 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

535 Bonsoir! Mon nom est Stéphane Clementoni, directeur général de l'Association régionale de soccer Concordia. L'Association régionale de soccer Concordia a déposé un mémoire. Je pourrais, en quelques lignes, vous décrire un peu le mémoire, résumer le mémoire, mais par la suite, ça me fera plaisir de répondre à vos questions.

540 Donc, l'Association régionale de soccer Concordia a été créée en 1978. Elle est membre de la Fédération de soccer du Québec et elle regroupe plus de 13 000 membres, et elle travaille, depuis la fin des années 90, à la construction d'un centre de soccer intérieur.

Malgré l'offre de services existante, notre clientèle, à ce jour, n'est toujours pas desservie adéquatement au niveau de l'installation de centres de soccer intérieur durant la période hivernale.

545 Nous sommes un organisme à but non lucratif qui organise des activités d'envergure
depuis plus de trente ans auprès des jeunes Montréalais. La majorité de notre membership est
constituée de jeunes, qui va de 6 à 15 ans. Le noyau est surtout à ce niveau, à cet âge-là. Quand
je parle d'activité, on parle d'activité, des compétitions, on parle de formation, autant au niveau
des entraîneurs, au niveau des officiels. Tout ce qui touche la promotion et le développement du
soccer, et ce, évidemment, toujours dans les normes établies par la Fédération de soccer du
550 Québec.

En ce qui a trait à l'aspect protocole d'entente qui est mentionné dans notre mémoire, je
vous dirais qu'à titre d'OBNL, on considère qu'on est les mieux placés pour assurer le
réinvestissement des revenus dans l'offre de services. Donc, il n'y a pas d'entreprise privée, il n'y
555 a pas d'intermédiaire. C'est l'utilisateur, celui qui a à voir à la promotion et au développement de
la discipline, qui voit à la gestion des plages horaires, ce qui fait en sorte qu'il n'y a pas de
pourcentage ou quoi que ce soit qui est retiré, tout est réinvesti dans le développement, c'est
notre mandat.

560 Sur le plan des objectifs poursuivis, bien, au niveau des objectifs sociaux, je vous
résumerais notre intervention en vous disant qu'on considère, plus particulièrement au niveau
des arrondissements concernés, Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension et Ahuntsic -
Cartierville, on peut dire qu'on est en compétition avec la délinquance et on doit s'assurer d'offrir
tous les services nécessaires à notre jeunesse pour les aider, justement, qu'ils ne sombrent pas
565 dans la délinquance.

Je viens d'en parler. Les arrondissements, donc Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
et Ahuntsic - Cartierville regroupent – et ça, c'est exceptionnel sur l'île de Montréal – ils
regroupent à eux seuls quatre clubs, soit plus de 3 000 jeunes. Ces quatre clubs sont, comme
570 nos douze autres clubs, tous signataires de la demande d'un centre de soccer intérieur. Donc,
les quatre clubs, localement, vont être très bien desservis par cette installation.

Enfin, je vous dirais, comme conclusion, que ce centre de soccer intérieur municipal
s'ajoutera aux 30 piscines et 40 patinoires intérieures, qui sont la propriété de la Ville de

575 Montréal, au service de l'ensemble de ses citoyens. Donc, on croit qu'un ou deux centres de soccer intérieur municipaux, ça ne serait pas de trop.

Si vous avez des questions?

580 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien sûr. Merci beaucoup, Monsieur.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

585

Monsieur Clementoni, pour revenir sur la question de l'offre de services et des clientèles à desservir, dans sa présentation, la Ville de Montréal dit que ce stade est dédié au soccer, aux sports compétitifs et que ça va s'adresser en priorité aux sports compétitifs.

590

Dans votre mémoire, vous dites que des 10 000 jeunes qui sont membres de votre Association, seuls ceux du secteur compétitif, au nombre de 4 000, ont été considérés par une étude qui avait été faite par une autre firme, et vous vous inquiétez, vous semblez vous inquiéter de ce qui est réservé à ce que vous autres, vous appelez la jeunesse dite « récréative ». La clientèle récréative. Est-ce que c'est un message, c'est une question? Quel est l'esprit de ce commentaire? Est-ce que vous craignez que la majorité de vos membres ne soit pas bien servie par l'offre de ce nouveau complexe?

595

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

600

Bien, ce qu'on voulait dire par ce point c'était surtout que si jamais, mais si jamais quelqu'un remettait en question la pertinence d'un autre centre de soccer intérieur à Montréal, bien, on vous démontre clairement qu'en plus du compétitif, il y a encore plein de jeunes qui nécessitent une offre de services au niveau récréatif. L'étude et l'argumentaire a été basé sur le milieu compétitif, mais demain matin, on a une dizaine d'heures, une quinzaine d'heures, une

605 centaine d'heures de disponibles, il y a une clientèle qui attend derrière. Donc, il n'y a pas à s'inquiéter sur le fait que l'utilisation va être optimale.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

610 Peut-être pourriez-vous nous faire une distinction nette entre ce que vous appelez, vous, à l'intérieur de l'Association, parce que ce sont vos membres, ce sont des joueurs fédérés, là, qu'ils soient soit les 4 000 que vous appelez de niveau compétitif ou les 6 000 de niveau récréatif, pouvez-vous nous donner un peu les distinctions de ces deux catégories?

615 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Au niveau compétitif, bon, sans aller trop dans les détails, il est divisé en trois niveaux : ce qu'on appelle le A, le AA et le AAA. Le A, c'est ce qu'on pourrait appeler le niveau développement, parce que le récréatif est vu comme l'initiation; le AA comme le niveau compétition et le niveau AAA, comme le niveau excellence ou préexcellence.

620 Alors, les trois niveaux compétitifs que je vous ai énumérés bénéficient d'une structure de développement qui inclut des entraînements, des matchs. C'est très, très structuré, c'est très bien organisé, c'est bien encadré et c'est des gens qui nécessitent une activité à long terme. Quand je dis à long terme, évidemment, je veux dire autant l'été que l'hiver; alors que le récréatif, qui est une activité qu'on appelle locale, mais qu'on ne devrait pas, parce qu'à Montréal, de la façon que ça fonctionne au niveau récréatif, c'est des activités inter-arrondissements.

630 Bien, étant donné qu'il n'y a pas, contrairement aux piscines ou aux arénas, comme il n'y a pas de centre de soccer intérieur dans chacun des arrondissements, bien, ces gens-là, on va devoir les regrouper pour leur offrir une activité, qu'on pourrait appeler de loisir ou d'initiation en prévision de la prochaine étape qui sera le développement, à l'intérieur de ce centre-là. Ça, on pourra le faire avec les heures qu'on aura. Parce qu'évidemment, je pense que la preuve est claire qu'il n'y a pas suffisamment de centres de soccer intérieur sur l'île de Montréal.

635

LA PRÉSIDENTE :

J'ai besoin moi aussi de bien comprendre, là.

640 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

645

Vous venez de mentionner que vous allez offrir à la jeunesse, pour pallier au problème de délinquance – la jeunesse locale, j'entends, des arrondissements.

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

650

Oui. Hum, hum, oui.

LA PRÉSIDENTE :

655

Que vous estimez être à 3 000 jeunes qui jouent au soccer, si je comprends bien?

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Exact, oui. Tout à fait.

660

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Vous allez leur offrir donc accès à ce centre-là?

665 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui.

670 **LA PRÉSIDENTE :**

Enfin, vous êtes préoccupés par eux.

675 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

Ils se situent où dans tout ce que vous venez d'expliquer?

680

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Bien, ils se situent dans les différents niveaux de compétition. Donc ces clubs ont des équipes représentatives dans les quatre niveaux d'intervention, que ce soit récréatif A, AA ou AAA.

685

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et quand vous dites « s'il reste du temps... »

690

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Oui?

695 **LA PRÉSIDENTE :**

« ... on pourra offrir, pour montrer que le projet va être utilisé de manière optimale, on pourra offrir aux groupes dits récréatifs, là, aux jeunes de cette catégorie-là, accès au plateau encore une fois. » Est-ce que ça, ça peut être programmé ou c'est « s'il reste du temps »?

700

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Non, ça peut être programmé. Ça peut être programmé sans problème. L'Association régionale de soccer Concordia organise des activités au niveau récréatif durant la période estivale. Donc, de transposer ce type d'activité au centre intérieur, il n'y a rien de plus simple. Aussi simple que le reste des autres activités.

705

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ça peut se faire tout au long de l'année ou seulement pendant la période estivale?

710

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Ça se fait actuellement en période estivale et avec...

715

LA PRÉSIDENTE :

Faute de terrain intérieur?

720

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Faute de centre intérieur. Eh, voilà!

725 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, là, ça pourrait se faire tout au long de l'année, si je comprends bien.

730 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Exactement. Le peu d'heures que nous avons actuellement dans des installations municipales fait en sorte qu'on ne peut pas desservir ces gens-là.

735 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

740 Et là, on espère qu'avec le centre de soccer, on va pouvoir enfin amener cette clientèle à continuer leurs activités. Ils ne visent pas la Coupe du monde, mais le soccer se joue quatre saisons, puis je pense qu'on le voit dans d'autres municipalités, autant dans la couronne nord que la couronne sud, que l'activité au niveau du niveau récréatif est très populaire aussi.

745 **LA PRÉSIDENTE :**

Puis votre compréhension du soccer, c'est ce que madame qui vous précédait appelait le football, pas américain, mais l'autre?

750 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui, c'est pour ça que je n'utilise que le mot « soccer ».

LA PRÉSIDENTE :

755

C'est ça. Ça englobe l'autre type de football, d'accord. Monsieur Duhamel, avez-vous une question?

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

760

Oui. D'abord, ma première question : vous affirmez dans votre mémoire vouloir garder à Montréal des revenus de location des plateaux sportifs actuellement dépensés dans la couronne par les Montréalais. Pouvez-vous me donner une idée, en volume – heures jouées ou je ne sais trop – et en argent, de ce que ça peut représenter de récupération pour Montréal et pour vous, et pour l'Association?

765

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Je me demande même si ce n'est pas indiqué...

770

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Il y a 40 % de vos activités qui sont dans les couronnes parce que vous n'avez pas la place ici, là.

775

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Page 4. Alors, comme on le mentionne dans le mémoire, pour les activités de saison hivernale 2011-2012, on évalue la somme dépensée par les clubs montréalais à plus de 70 000 \$.

780

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

En terrains synthétiques?

785

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Exact. Donc, ces gens-là doivent quitter l'île de Montréal, prendre le pont et aller faire des locations, faire des locations d'installations sportives dans les centres de la couronne nord ou de la couronne sud.

790

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Si vous permettez? Ce sont de vos membres seulement qui dépensent 70 000 \$ ou c'est...

795

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

J'ai répertorié seulement à partir de nos membres.

800

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Vos membres de l'Association régionale Concordia.

805

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Oui, exactement. Alors, on pense là-dedans à des équipes – je vais vous donner un exemple, ça vaut la peine. On a une équipe qui a dépensé des milliers de dollars en frais de location pour l'entraînement, il y a de ça deux ans. Bien, cette équipe-là, parce qu'elle a investi autant d'argent, ça l'a sûrement aidée à aller remporter un titre canadien. On ne se souvient pas

810

de la dernière fois qu'il y a eu un championnat canadien remporté par une équipe de notre région, ça date des années 90. On est rendu là.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

815

Ce que vous décrivez là, ça se produit dans les deux autres associations de soccer à Montréal aussi?

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

820

Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

825

Saint-Louis et...

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

830

Lac-Saint-Louis, tout à fait. Écoutez, c'est la plus grande région. En termes de membership, on parle de 26-27 000 membres pour un centre où il n'y a aucune, à ma connaissance, il n'y a aucune politique d'accessibilité pour la jeunesse, donc ça veut dire que le promoteur privé peut louer à qui il veut. Évidemment, il va louer au plus rentable, soit la clientèle adulte.

835

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Maintenant, l'Association est identifiée comme le partenaire de la Ville de Montréal, le gestionnaire du programme sportif de soccer?

840 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui.

845 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Et vous êtes l'acteur clé de toute l'ambition d'autofinancement de la Ville dans cette installation-là. Comment recevez-vous ce rôle-là? C'est vous qui allez être à la caisse puis qui allez collecter l'argent des heures louées, là.

850 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui.

855 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

C'est la pratique dans les autres centres, ça? C'est quelque chose que vous connaissez bien?

860 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

865 Ça dépend. Dans les différents centres, il y a différents types d'entente. Si je prends l'exemple du complexe Bois de Boulogne, c'est ce type d'entente là qu'il a, Bois de Boulogne à Laval. Nous, on se sent très à l'aise à ce niveau-là. Il faut comprendre que notre Corporation compte plus de 10 employés permanents, on gère un budget de plus d'un million, donc sur le plan administratif, en termes de structure administrative, on n'a aucune inquiétude à ce niveau-là. Les clubs et l'Association régionale transigent sur une base régulière. C'est pour ça, pour nous, ce n'est pas de l'inconnu. Ce n'est pas du tout de l'inconnu.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

870

Et vous n'auriez pas de difficulté à réconcilier le fait – je vais le dire en termes grossiers – d'opérer un commerce de location des plateaux et vos objectifs de démocratisation et vos objectifs sociaux?

875

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Non, pas du tout. Chez nous, la compétition, on le voit comme un outil de développement. Ce que je veux dire par là, c'est qu'on se sert de la compétition pour assurer le développement de nos jeunes à tous les niveaux. Peu importe leurs aspirations. Bien, pour nous, la gestion des plages horaires va être un outil de développement, tout simplement.

880

Alors, et nous sommes un organisme de régie, il faut être équitable envers l'ensemble de nos membres, on est un organisme démocratique, donc il va falloir s'assurer que tous soient traités également.

885

LA PRÉSIDENTE :

Eh bien, merci beaucoup de nous avoir éclairés. Merci.

890

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Merci. Ça me fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

895

Maintenant, j'appelle monsieur Étienne Pelissier. Bonsoir, Monsieur.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

900 Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

905 Pouvez-vous vous présenter, dans un premier temps?

M. ÉTIENNE PELISSIER :

 Oui. Alors, Étienne Pelissier, je travaille ici aux loisirs communautaires Saint-Michel.

910 **LA PRÉSIDENTE :**

 D'accord. Vous êtes membre du personnel?

M. ÉTIENNE PELISSIER :

915 Oui. Bien, la première question que j'avais, bien le premier point que j'avais c'est : est-ce que deux terrains de soccer de plus – parce que si on comprend bien, c'est un terrain intérieur et un terrain extérieur – vont suffire à la demande de la population du coin? Parce que nous, on se fait demander des plateaux par les écoles aussi. On a beaucoup d'écoles dans le coin qui
920 veulent savoir s'ils peuvent jouer à l'extérieur.

LA PRÉSIDENTE :

925 Alors, ça c'est votre première préoccupation.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Oui.

930 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous comprenez que la...

935 **M. ÉTIENNE PELISSIER :**

Oui, la consultation a eu lieu.

940 **LA PRÉSIDENTE :**

... la période de questions est terminée?

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Oui.

945

LA PRÉSIDENTE :

950 Mais alors, on va recevoir ça comme une préoccupation et si, après la pause ou avant la pause, parce qu'on approche 20 h, les représentants de la Ville veulent préciser ce point-là, ils pourront le faire.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

955 Parfait. Puis l'autre raison de mon intervention. Bien, dans le fond, dans le guide ici, c'est
marqué qu'il y a 600 places additionnelles amovibles qui pourraient être installées à l'extérieur.
Sur le guide ici, là?

LA PRÉSIDENTE :

960 Oui, oui.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

965 Dans le fond, bien, je voulais savoir si c'est... parce que tantôt, vous avez parlé de
développer plus l'hiver, mais si c'était possible de développer trois saisons, je voulais savoir s'il y
avait un plan pour développer cet espace-là, l'espace où est-ce que les places amovibles
pourraient être installées.

LA PRÉSIDENTE :

970 Ah, d'accord.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

975 Parce que dedans, c'est marqué...

LA PRÉSIDENTE :

980 Est-ce que je peux reformuler en demandant si l'espace prévu pour ces places
amovibles là pourrait être réaménagé pour une autre activité l'hiver?

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Pas juste l'hiver. Ça peut être à l'automne, ça peut être à l'été, ça peut être...

985

LA PRÉSIDENTE :

Ou si ça va rester terrain vague.

990

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Exactement parce que...

LA PRÉSIDENTE :

995

D'accord.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

1000

... s'il n'y a pas les 600 sièges, bien qu'est-ce qu'il y a dans cet endroit-là. Donc, moi, je voulais, on aurait peut-être une proposition à vous faire, un sport qui est un peu méconnu, puis j'en ai parlé...

LA PRÉSIDENTE :

1005

Qu'est-ce que vous verriez là-dedans, vous, Monsieur?

M. ÉTIENNE PELISSIER :

1010

Bien, si c'est possible puis qu'il y a un mur droit, j'aimerais ça qu'il y ait de la balle au mur. Je ne sais pas si vous connaissez la balle au mur?

LA PRÉSIDENTE :

Balle au mur?

1015

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Oui. C'est comme le racquetball, mais avec les mains.

1020

LA PRÉSIDENTE :

Oh, là, là.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

1025

Puis ça se joue avec un mur. C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

1030

D'accord.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

C'est tout ce qu'on a de besoin, un mur et des lignes au sol.

1035

LA PRÉSIDENTE :

Et ça, c'est un besoin que vous avez constaté?

1040 **M. ÉTIENNE PELISSIER :**

Bien, c'est un besoin qu'ici, au Québec, il n'y en a pas. Il n'y en a pas de un mur. Il y en a juste un à Montréal ou presque, il pourrait y en avoir n'importe où, mais si on veut développer ce sport-là qui... en ce moment, ils sont en train de se former en comité pour le présenter aux olympiques en 2016, en jeu de présentation, bien, ça pourrait peut-être être un sport qui intéresserait aussi les jeunes, parce que c'est un sport qui ne coûte rien. Ça te prend tes mains, ça te prend des souliers puis des shorts. Tu peux jouer en bedaine l'été, tu peux jouer... à l'automne, tu peux jouer un petit peu plus habillé, mais tu n'as pas besoin de rien d'autre qu'une balle de racquetball. C'est tout ce que tu as de besoin, puis des lignes au sol.

1050

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Alors, vous verriez que la programmation d'activités pourrait inclure cela et ça pourrait être accessible à des jeunes, autant les jeunes de l'Arrondissement que plus largement.

1055

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Ah, ça peut être accessible... la balle au mur, je reviens d'un championnat, justement, ça se pratique entre, je vous dirais, ça peut partir de six ans puis il y avait des monsieurs qui ont joué, et des madames. Il y a des monsieurs qui avaient 75 ans. On avait une catégorie 70 ans et plus. Ils étaient dix participants.

1060

LA PRÉSIDENTE :

1065

D'accord.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Donc, c'est un sport pour tout âge. Puis quand on devient passionnés de ce sport-là, on en mange, on en mange, on en mange, puis ça ne coûte rien. Je vous le dis, là. C'est une balle,

1070

des lignes au sol, puis s'il y a de l'espace, quand il y a des événements puis que vous avez besoin de rajouter des sièges, bien là, on ne jouera pas. Mais nous, on se cherche des endroits pour pouvoir développer ce sport-là, on veut relancer ça parce que c'est un sport qui pourrait être très bon au niveau des écoles aussi pour se jouer dans les cours d'école.

1075

Au point de vue coordination œil-main, c'est excellent. Déplacements latéraux, déplacement avant, c'est un sport qui demande beaucoup de cardio, aussi, puis c'est une installation qui ne coûte pratiquement rien.

1080

LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est une proposition que vous faites.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

1085

Bien, dans la place...

LA PRÉSIDENTE :

1090

Et ça s'inscrit bien dans le propos, oui.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Exactement, dans la place où est-ce qu'il y a rien.

1095

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1100 **M. ÉTIENNE PELISSIER :**

Si je comprends bien, si c'est 600 places amovibles, c'est parce qu'il ne doit pas y avoir d'installation.

1105 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Très bien.

1110 **M. ÉTIENNE PELISSIER :**

C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

1115 Bien, je vous remercie beaucoup, Monsieur.

M. ÉTIENNE PELISSIER :

Merci.

1120

LA PRÉSIDENTE :

1125 Alors, compte tenu qu'il n'y a pas d'autre personne inscrite, je demanderais, si les représentants de la Ville étaient prêts à venir rectifier, préciser, répondre à certaines préoccupations, de le faire maintenant. Est-ce que vous préférez prendre une petite pause cinq minutes quand même, décanter un peu? Oui, d'accord.

Alors, est-ce que je peux demander aux gens de rester cinq minutes? Pas faire une vraie pause, parce qu'on ne veut pas vous perdre.

1130 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Est-ce que je peux demander à monsieur Clementoni de revenir?

LA PRÉSIDENTE :

1135

Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1140

Monsieur Clementoni?

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Clementoni, est-ce qu'on peut vous demander de revenir deux minutes?

1145

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Pouvez-vous revenir? J'ai encore une question à vous poser.

1150

LA PRÉSIDENTE :

Je demanderais aux gens dans la salle d'être attentifs quand même. C'est un peu inhabituel, là, mais... Monsieur Brunelle, on a demandé à monsieur Clementoni de revenir deux minutes pour d'autres questions.

1155

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Pour revenir à ma première question de tout à l'heure.

1160 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Monsieur Clementoni, s'il vous plaît?

1165 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1170 Dans votre mémoire, vous dites que vos clubs, vos joueurs ont loué un peu moins de 500 heures durant l'hiver à Montréal. Est-ce que vous en louez autant à l'extérieur ou davantage à l'extérieur, dans les couronnes?

1175 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Attendez, je ne veux pas me tromper dans les chiffres, je vais reconsulter, c'est à la page 4.

1180 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Si j'ai bien lu, là, vous me guidez. Page 4, vous affirmez : « Les locations actuelles dans les centres de soccer intérieur situés sur le territoire montréalais... »

1185 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1190 Par les membres de votre Association « représentent moins de 500 heures par année. »
Par hiver, j'imagine?

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

1195 Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1200 Oui? Bon. En termes d'heures, ce que vous louez à l'extérieur c'est autant ou deux fois
plus? Ou deux fois moins?

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

1205 C'est plus. Exactement, c'est difficile à vous dire parce que...

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1210 Donc, c'est plus que les 500 heures que vous utilisez à Montréal actuellement, ce que
vous utilisez dans les couronnes, là.

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Ce que nos clubs utilisent dans les couronnes, c'est supérieur aux 500 heures.

1215 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

O.K. Donc c'est – on va dire ça comme ça – c'est plus rare qu'ils jouent à Montréal chez eux qu'ils jouent à l'extérieur dans les couronnes sud et nord?

1220 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Oui. C'est une question de disponibilité d'installations, il faut s'entendre aussi, là.

1225 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Ça, c'est l'hiver, évidemment.

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

1230 Exact. Que l'hiver.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1235 O.K. Et avec ce centre-là, vous pourriez récupérer 100 % ou presque de ce que vous utilisez à l'extérieur?

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

1240 Il y a aucune raison pour qu'un de nos membres, un de nos clubs membres loue une heure à l'extérieur de l'île de Montréal.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

À partir du moment où vous avez ça.

1245 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

Exactement. Dans la programmation déposée à la Ville de Montréal, ces gens-là n'ont plus aucune raison de traverser le pont.

1250 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Bien.

LA PRÉSIDENTE :

1255

Une dernière question? Parce que je pense que les représentants de la Ville sont prêts.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1260

Si vous permettez une autre question, pour avoir une compréhension encore plus fine des clientèles.

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

1265

Oui?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1270

Est-ce que la clientèle récréative, c'est une clientèle qui est moins présente l'hiver aux pratiques ou c'est une clientèle qui est aussi présente l'hiver que l'été?

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

Bonne question.

1275 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Vous avez 6 000 membres, votre majorité de membres est qualifiée de récréative. Est-ce que ces gens-là ont accès l'hiver ou il n'y a pas de demande pour l'hiver?

1280 **M. STÉPHANE CLEMENTONI :**

1285 Non, la demande y est, mais je vais vous expliquer. Le peu d'installations mis à leur disposition durant l'hiver – quand je parle d'installations, je parle de gymnases d'école, principalement – fait en sorte que ça limite l'offre de services. Si on se base aux activités tenues dans la couronne nord et couronne sud, et quand je regarde le profil socioéconomique de notre clientèle montréalaise, pour nous, c'est facile de concevoir que la demande va y être aussitôt que l'offre va exister. Les communautés culturelles, le déplacement et tout.

1290 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

O.K., merci.

M. STÉPHANE CLEMENTONI :

1295 C'est beau?

LA PRÉSIDENTE :

1300 Bien. Merci beaucoup. Alors qui, parmi vous? Monsieur Laporte? Peut-être vous présenter à nouveau? Il y a des personnes qui ne vous connaissent peut-être pas dans la salle.

M. RÉMY-PAUL LAPORTE :

1305 Donc, Rémy-Paul Laporte de la Ville de Montréal. En fait, je parle au nom de mes
collègues également. Je trouve ça difficile de parler avec des gens dans le dos, mais on va y
aller.

LA PRÉSIDENTE :

1310 Il faut s'habituer.

M. RÉMY-PAUL LAPORTE :

1315 En fait, c'est des brefs correctifs. Madame Simbert – d'ailleurs, je vous félicite pour la
présentation que vous avez faite qui était extrêmement claire et éclairante même pour nous
parce que ça rejoint des préoccupations qu'on a tout au long de ce projet. Une précision :
l'œuvre d'art ne sera pas intérieure, mais bien extérieure. Elle va se faire sur le parvis qui est
directement à l'extérieur du projet, mais qui serait visible de l'intérieur, du fait de la transparence
du bâtiment.

1320 Au niveau LEED, on a effectivement une préoccupation. En fait, on souhaite pouvoir faire
de la vulgarisation également parce que c'est un des points LEED qu'on peut aller chercher, et
on le fait également par intérêt architectural aussi, pour démontrer que les efforts qui sont faits
sont là pour le bien-être des occupants. Ce n'est pas uniquement une recherche de points, mais
1325 une recherche de qualité de vie.

 Et l'autre élément par rapport à une autre présentation, c'est que le centre de tri fait
l'objet d'une autre consultation, donc on ne se prononce pas ou on ne répond pas sur la question
du centre de tri.

1330 J'aurais un dernier commentaire. Vous avez fait le lien – je reviens à madame Simbert –
du lien avec les activités extérieures et je pense que la façon dont le projet a été monté, qui était

1335 d'ouvrir les parois sur l'extérieur, permet, pendant une activité d'hiver, de voir, à l'intérieur de voir à l'extérieur, était déjà une façon d'amener le contact entre une activité intérieure et le contexte. Donc, ça faisait partie, en fait, du concept architectural également.

Donc, c'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

1340 Permettez que je vous demande de nuancer? Quand vous dites que la Ville souhaite faire de la vulgarisation, qu'est-ce que vous voulez dire exactement?

M. RÉMY-PAUL LAPORTE :

1345 En fait, vulgarisation, c'est d'éventuellement mettre en évidence certains gestes qui ont été posés en matière de développement durable. Le toit vert...

LA PRÉSIDENTE :

1350 Les mettre en évidence, donc par d'autres gestes. Par des gestes concrets et non pas par du texte ou un itinéraire pédagogique ou didactique. Ce n'est pas de ça dont on parle.

M. RÉMY-PAUL LAPORTE :

1355 Là, on n'a pas défini la façon.

LA PRÉSIDENTE :

1360 Ah, vous ne savez pas encore.

M. RÉMY-PAUL LAPORTE :

1365 Ça peut être par signalisation, ça peut être par texte, ça peut être par des activités qui sont exercées dans le site. Ça peut se faire sous différentes façons.

LA PRÉSIDENTE :

1370 D'accord, O.K. Et qu'est-ce qu'il advient des 600 places amovibles? C'est une question, on ne sait pas encore? Les 600 places amovibles lorsqu'elles... extérieures?

M. RÉMY-PAUL LAPORTE :

1375 Pour le terrain extérieur?

LA PRÉSIDENTE :

Lorsqu'elles ne sont pas utilisées, qu'est-ce qu'il advient de cet espace-là?

1380 **M. RÉMY-PAUL LAPORTE :**

1385 C'est une bonne question. On n'a pas vraiment de réponse à ça. En fait, c'est 600 places qui sont ajoutées pour des événements en particulier, donc cet espace-là n'est pas utilisé pendant ces périodes-là, à moins qu'on ait une précision de mes collègues?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, Madame? Oui, il faudrait peut-être clarifier ce dont il s'agit, là.

1390 **Mme LUCILLE BÉLANGER :**

Oui, bonjour! Lucille Bélanger, chargée de projet qui travaille étroitement avec Rémy-Paul. Les six places amovibles, présentement on ne sait pas d'ailleurs si elles vont être amovibles ou permanentes, ça se fait dans beaucoup de terrains extérieurs, en fait, c'est
1395 probablement une base de béton qui va être mise pour qu'on soit capable de louer des installations d'estrades quand on a des grands événements. C'est la seule logique. Ce n'est pas un très grand espace, là. C'est probablement soit à même le talus ou de l'autre côté. Ce n'est pas encore défini dans les plans. Mais c'est une petite partie du terrain, là. C'est non significatif. On ne peut pas organiser, on ne peut pas aménager un autre sport à cet endroit-là, là.

1400

Peut-être que vous avez déjà vu ça avant? C'est comme une plaque, ça va être un espace probablement en béton sur lequel on peut faire venir des estrades. Peut-être qu'elles vont être là tout l'été aussi? On ne le sait pas encore, on n'est pas rendu là. Ça va dépendre des besoins.

1405

LA PRÉSIDENTE :

Bon. Je sens qu'il va y avoir des rencontres et des discussions éventuelles sur cette question-là entre vous et les demandeurs d'autres sports.

1410

Mme LUCILLE BÉLANGER :

Puis concernant l'utilisation, notre collègue, monsieur Réal Travers, du complexe sportif Claude-Robillard, nous rappelait aussi que l'utilisation du terrain synthétique extérieur, elle est de plus en plus étirée. On essaie de l'avoir, en fait, dès le printemps très tôt, jusqu'en novembre. Donc, c'est quand même... c'est pas à l'année, mais c'est utilisé longtemps. C'est plus que trois
1415 mois d'été.

LA PRÉSIDENTE :

1420

Alors, c'est tout, il n'y a pas d'autre... Oui, Madame? Les représentants de la Ville, pour ceux qui vont lire le texte...

Mme MICHÈLE LAFOND :

1425

Chacun notre tour.

LA PRÉSIDENTE :

1430

... viennent à tour de rôle, c'est ça.

Mme MICHÈLE LAFOND :

1435

On travaille en équipe.

LA PRÉSIDENTE :

Selon le point de vue, selon le dossier sur lequel ces personnes-là se penchent.

1440

Mme MICHÈLE LAFOND :

1445

Juste pour terminer, un petit commentaire concernant les investissements de la Ville dans le quartier Saint-Michel. En fait, il faut rappeler également que dans le parc, le grand parc du CESM, il y a eu certains investissements de faits aux bénéficiaires, évidemment, de la population du quartier et de tous les quartiers environnants. Puis il y a aussi beaucoup d'investissements qui s'en viennent d'ici 2020 pour aménager ce parc. Donc je pense que ça, c'est un bel acquis à prendre en compte également.

1450 Je comprends bien qu'il y a beaucoup d'autres besoins évidemment dans le quartier et ailleurs, bien sûr. D'accord?

LA PRÉSIDENTE :

1455 D'accord. Alors, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient intervenir de la Ville? Non? Bien.

1460 Alors, ceci clôt cette consultation publique. Je remercie encore une fois tous les représentants de la Ville, les citoyens et les citoyennes qui sont venus donner leur point de vue et nous aider à faire notre analyse, le cas échéant. Le rapport sera prêt, je pense, comme nous l'avions dit, en juillet, et déposé ou, enfin, acheminé aux responsables de la Ville de Montréal.

Alors, merci beaucoup, bonsoir à tout le monde. Et je vous souhaite un bel été, que ça continue comme la journée d'aujourd'hui. Merci.

1465 **AJOURNEMENT**

1470 Je soussignée, Yolande Teasdale, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

1475

Yolande Teasdale,
Sténographe officielle